



Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents : 22
Absents : 11
Pouvoirs : 10
Votants : 32

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 23 juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 juin 2025, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Laurent GODET, Maire.

Étaient présents :

Laurent GODET
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noëlle CORNO
Philippe LE DUAULT
Muriel DINTHEER
Laurent BREZAC
Camille BRANCHEREAU
Laurence RANNOU
Claude LEFORT
Denis BRIANT

Jean-Pierre GUYONNAUD
Sylvie LAJEANNE
Nathalie LEBLANC
Fabrice ROUSSEL
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Était absent :

Philippe RODRIGUES

Étaient absents excusés :

Eric NOZAY, Viviane CAPITAINE, Anne OLIVIER, Charlotte PERCHER, Marc FLEURY, Frédéric CHATELLIER, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET, Oscar NAVARRO, Thérèse TRESPEUCH.

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Eric NOZAY à Claude LEFORT, Viviane CAPITAINE à Jean-Noël LEBOSSÉ, Anne OLIVIER à Muriel DINTHEER, Charlotte PERCHER à Camille BRANCHEREAU, Marc FLEURY à Katell ANDROMAQUE, Frédéric CHATELLIER à Laurent BREZAC, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noëlle CORNO, Oscar NAVARRO à Nathalie LEBLANC, Thérèse TRESPEUCH à Denis BRIANT.

M. Claude LEFORT a été élu Secrétaire de Séance.

DL_2025_06_33 - Création d'emplois non permanents

Madame CORNO propose à l'assemblée de valider les ouvertures de postes suivantes :

DIRECTION / SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
DIREP LEJ	Animateurs Urban Culture 2 postes Temps non complet (10/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service dans le cadre de la journée Urban Culture
DIREP LEJ	Agents interclasse 2 postes Temps non complet (9/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 29/08/2025 au 27/08/2026
DIREP LEJ	Animateur 1 poste Temps non complet (17,5/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 29/08/2025 au 27/08/2026
DIREP Petite enfance	Agent d'entretien 1 poste Temps non complet (27,5/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 24/06 au 30/09/2025
DIREP Petite enfance	Agent petite enfance 1 poste Temps complet	Auxiliaire de puériculture (Cat. B) Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07 au 31/12/2025
DIREP Petite enfance	Agent petite enfance 1 poste Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07 au 31/12/2025
DIREP Petite enfance	Agent petite enfance 1 poste Temps complet	Auxiliaire de puériculture (Cat. B) Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07 au 31/12/2025
DIREP Petite enfance	Agent petite enfance 1 poste Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07 au 31/12/2025
DIREP Petite enfance	Agent petite enfance 1 poste Temps complet (35/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07 au 31/12/2025

DIREP Petite enfance	Agent petite enfance 2 postes (35/35ème)	Éducateur de jeunes enfants (Cat. A) Auxiliaire de puériculture (Cat. B) Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07/2025 au 30/06/2026
DIREP Petite enfance	Responsable de structure (multi- accueil, halte- garderie) 1 poste Temps complet	Puéricultrice (Cat. A), Éducateur de jeunes enfants (Cat. A)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/07/2025 au 31/12/2025
DIREP Vie scolaire	ATSEM 1 poste Temps complet	ATSEM principal de 2ème classe (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 29/08/2025 au 27/08/2026
DAT Environnement	Agent des espaces verts et du paysage 2 postes Temps complet	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service d'une durée d'un an à compter du 01/07/2025 et du 01/09/2025

Après avoir entendu ce rapport,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris,

Vu l'avis de la commission Ressources en date du 11 juin 2025,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune,

Considérant la nécessité de créer des emplois non permanents,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création des postes ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,

CLAUDE LEFORT

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à partir de la date soit de transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire,

LAURENT GODET